

Zeitschrift:	Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Herausgeber:	Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band:	13 (1882-1883)
Artikel:	Proposition d'élaboration d'un plan général des restes d'habitations lacustres et autres vestiges anciens ainsi que des moraines visibles sur les rives des lacs du Jura
Autor:	Ritter, G.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-88197

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROPOSITION D'ÉLABORATION
D'UN
PLAN GÉNÉRAL DES RESTES D'HABITATIONS LACUSTRES
ET AUTRES VESTIGES ANCIENS
AINSI QUE DES
MORAINES VISIBLES SUR LES RIVES DES LACS DU JURA

Par G. RITTER, ingénieur civil.

Les grèves mises à découvert par l'abaissement des eaux de nos lacs seront prochainement transformées par des travaux destinés à les utiliser pour des cultures et plantations diverses.

Les opérations nécessaires pour mettre en valeur les surfaces autrefois submergées vont faire disparaître promptement les vestiges antiques des constructions lacustres, qui ont si fortement attiré l'attention et concentré les recherches des savants sur les populations préhistoriques qui les ont établies et habitées.

Les débris de nos anciennes palafittes, encore apparents en majeure partie, vont donc fatalement disparaître pour toujours dans un temps prochain et relativement court.

La pioche et la hache des riverains pauvres, en quête de quelques débris combustibles pour alimenter le feu de leurs foyers, avaient déjà fortement mis à contribution les pilotis, restes des anciennes huttes de nos ancêtres.

La pourriture sèche, causée par la macération à l'air, et l'exposition au vent et au soleil de ces antiques débris ligneux ont contribué aussi à leur diminution.

Enfin, la vente et la transformation du sol dans lequel les pilotis préhistoriques sont plantés, achèveront cette œuvre de destruction d'une façon complète et finale.

D'un autre côté, les blocs erratiques et les débris de moraines jonchant les mêmes terrains, qui sont encore dans l'état où les glaciers nous les ont apportés, sauf le délayement des boues glaciaires et des fines matières morainiques emportées depuis par les vagues du lac, vont être utilisés, comme ils l'ont déjà été à Portalban et à Chevroux, pour la confection de jetées, battues, digues, fossés d'assainissement ou de drainage ainsi que pour d'autres ouvrages divers.

Ces témoins du travail et du passage des glaciers sur notre contrée, aujourd'hui à nus et dignes d'une sérieuse étude d'ensemble, encore possible sur les grèves, non seulement sous le rapport minéralogique, mais encore sous celui de leur provenance exacte, des chemins de transport suivis, de leur classement, de leur statistique, ces témoins si intéressants vont donc aussi disparaître.

L'étude des moraines erratiques sur les blocs enfouis sous le terreau et la mousse des forêts est si difficile que les plus ardents et infatigables travailleurs se découragent dans leur classement, faute de coup d'œil d'ensemble sur ces débris épars et souvent

disparates en un même point des côtes de notre Jura. Leur situation sur les grèves, où ils se trouvent dégagés des matières terreuses et où ils sont souvent réunis par séries entières, comme à Saint-Blaise, Marin, Portalban, Chevroux, permettrait encore, non seulement de jeter quelques jalons précis sur la grande et générale action des glaciers chez nous, mais surtout sur leur période de disparition et de diminution, période pendant laquelle les actions principales de transport ont dû être remplacées peu à peu par des actions secondaires, absolument comme un fleuve qui, inondant et couvrant toute une contrée, est remplacé par une multitude de rivières et ruisseaux, lorsqu'il décroît et rentre dans son lit normal après l'inondation.

Cette transformation de nos grèves s'opère sous nos yeux et, par leur vente et leur morcellement, la disparition des précieux et considérables documents archéologiques et géologiques dont il est ici question va prendre des proportions et une rapidité d'allures qui feront promptement passer dans le domaine de la tradition, si ce n'est même de la légende, les faits et découvertes se rapportant aux populations lacustres de nos lacs et de la contrée qu'ils occupaient.

Laisserons-nous toute cette métamorphose s'accomplir sans que nous établissions un document définitif concernant la statistique des villages et stations de nos ancêtres, du groupement de leurs habitations, du niveau des eaux sur lesquelles ils les établissaient, enfin sur tout ce qui a été visible pour nous, constaté par nous et que nous pouvons transmettre à la postérité avec une certitude technique et scientifique des plus complète ?

Cette négligence me paraît à la fois impossible et impardonnable.

En effet, comment la Société des sciences naturelles de Neuchâtel, si honorablement réputée dans le monde savant, pourrait-elle donner les mains à un abandon pareil ! Comment nous, ses pionniers attitrés et infatigables pour toujours chercher et découvrir, ses gardiens autorisés pour conserver et perpétuer la mémoire de tout ce qui intéresse l'histoire et la physique de notre pays, nous assisterions impassibles à l'œuvre de destruction commencée et qui sera consommée avant peu d'années, sans que nous établissions un ouvrage relatant avec précision l'état de choses encore si visible aujourd'hui et concernant une longue époque de notre histoire !

Non, cela n'est pas possible.

Nous aurions, pendant ces 10, 15 ou 20 années dernières, recueilli avec soin pour nos musées quelques débris relatifs à cette époque, beaucoup écrit d'une manière générale mais souvent contradictoire sur la matière, et nous laisserions passer l'occasion qui se présente, à nulle autre pareille, de l'abaissement considérable et presque instantané des eaux de nos lacs, sans établir un document définitif, ce que j'ose appeler *le grand document* relatant tout ce qui, sous forme physique ou descriptive, peut compléter les travaux déjà ébauchés ou incomplets, entrepris par d'autres sur ce sujet !

Ce serait là, il faut l'avouer sans détour, un fait digne de l'indifférence des ignorants, mais à coup sûr peu honorable pour une Société savante aussi avantageusement connue que celle des sciences naturelles de Neuchâtel.

Songez donc à ce que penseraient nos après-venants dans 50 ou 100 ans, lorsque le document dont je parle leur faisant défaut, ils devraient se dire : Nos ancêtres du 19^e siècle étaient donc terriblement paresseux ou ignorants ; ils ramassaient, paraît-il, les objets qui leur tombaient sous la main et que nous voyons dans les musées. Mais de dessins exacts, rien ; de cartes détaillées, rien ; de statistiques, rien ; de niveaux, rien ; de l'état du sol, rien ; de la disposition des pilotis, rien ; de leur nombre, rien ; de leur profondeur exacte, rien ! Bref, rien que des descriptions superficielles et souvent contradictoires. Et, en cas de controverse sur le sujet, il faudra sans doute alors que nos successeurs se disputent sur la matière, faute de documents techniques, absolument comme nos historiens sur un texte de Frossard à propos de la guerre de cent ans ou de Commines sur les guerres de Bourgogne.

J'ai une première fois déjà, lorsqu'il s'est agi de la prohibition des fouilles pour la recherche d'objets lacustres, attiré votre attention sur la nécessité d'un travail technique semblable à celui que je vous propose en ce moment, relatant une fois pour toutes et définitivement ce qu'il importe d'établir ou tout au moins ce qui peut être établi relativement à l'état du sol de nos grèves et de ce qu'elles recèlent d'intéressant. Je n'ai alors pas réussi, malgré l'urgence du travail à entreprendre, avant que tout ne disparaisse sous la pioche du riverain ou de l'ouvrier.

Aujourd'hui, je reviens à la charge et, si la Société veut bien m'approuver, je prie notre honorable Président de mettre en délibération les propositions suivantes que j'ai l'honneur de vous présenter :

La Société des sciences naturelles de Neuchâtel

entreprendra la publication d'un ouvrage descriptif des palafittes des trois lacs de Neuchâtel, Biel et Morat, de la Broye et de la Thielle, avec plans à échelle convenable. Cette publication comprendra ou indiquera :

- a) La situation des villages ou stations lacustres ;
- b) Tout ce qui est relatif à l'époque romaine, ponts, routes, canaux et autres débris ;
- c) Tout ce qui concerne le moyen âge : travaux de Thielle, Poissine, sur les diverses défenses des rives, etc., etc. ;
- d) Un relevé des blocs erratiques visibles sur les grèves du lac ;
- e) Un texte avec dessins des principaux objets trouvés dans les stations mentionnées sur les plans ;
- f) Enfin des dessins à échelles convenables pour rendre compréhensibles l'explication et la description des parties les plus intéressantes de cette étude ;
- g) Les parties déjà disparues seront figurées sur les plans, en les rétablissant au mieux des indications à trouver, et avec mention spéciale des faits qui s'y rapportent.

Reste la question des voies et moyens pour aboutir à la réalisation de ce travail.

Voici à cet égard ma proposition :

Après explication du but de l'entreprise, il serait demandé aux quatre gouvernements riverains, et pendant trois années, un subside annuel de 1000 francs pour chacun, avec obligation pour la Société de leur remettre 50 exemplaires de sa publication. Une sou-

scription serait faite auprès des municipalités et des personnes qui s'intéressent à notre histoire.

La Société surveillerait et discuterait dans ses séances les détails d'exécution de ce travail important et le ferait confectionner au mieux du but à atteindre et de l'argent disponible.
